



Grève pour le report du 18h30

## **Torpillage (s) !**

En principe, c'est même inscrit dans le droit, un conflit en entreprise doit provoquer des avancées de part et d'autre pour que des points de vues irréconciliables trouvent un compromis. Dans le réseau régional de France 3, les propositions de la direction du réseau, distillées jusqu'au dernier moment et plus que minimalistes, et sans avancée sur la demande de report de la tranche de 18h30, n'ont pas montré beaucoup de volonté d'aboutir côté direction. Voire même on peut se laisser aller à penser que cette attitude avait surtout comme objectif de diviser les organisations syndicales signataires du préavis et d'empêcher l'organisation du mouvement.

Mais il y a pire ! Une guéguerre souterraine qui ne dit pas son nom : la guerre du planning !

En Rhône-Alpes, à la rédaction de Lyon, pas moins de 11 RTT employeur ont été posées et imposées pour la semaine 3, justement la semaine où 3 organisations ont déposé un préavis de grève reconductible ! Un diktat répété et imposé à une rédaction en chef impuissante.

Une situation qui n'aurait rien à voir avec ce mouvement social nous dit-on... Ah bon ?

De fait depuis le début du mois de janvier, une salve de RTTE s'abat chaque semaine sur une rédaction qui ne compte pourtant que 46 journalistes, BIP et locales compris. Deux formations longues et deux

congés maternité ne sont remplacés qu'à moitié. Mais, selon la direction, nous dépasserions notre quota hebdomadaire. Ce mystérieux « potentiel en ETP », calculé sur l'existant, et qui donc s'impose comme une chape de plomb sur des rédactions et des antennes totalement sous-dotées.

Et quand on pense que cette même direction du réseau a proposé, dans un protocole de levée de préavis, « de mettre en œuvre une politique de rééquilibrage des moyens des différentes directions régionales par redéploiement d'ETP des mieux vers les moins bien dotées ». Se faire donc passer pour un Robin des Bois qui détrouse les riches pour redistribuer aux pauvres. Une promesse déjà maintes fois réitérée du temps des « Pôles » et jamais mise en place. Ou simplement à la marge. Le fait du Prince « responsable d'activité » qui essaierait de se faire passer pour le justicier de la forêt de Sherwood ! Ce serait risible si ce n'était pas dramatique et désespérant pour le collectif de travail.

Le SNJ et la CGT s'insurgent contre cette organisation persistante du sous-effectif que connaissent bon nombre de rédactions et d'antennes.

Et rappelle à la direction que le droit de grève est inaliénable pour tous les salariés y compris ceux et celles qui subissent cette double-peine.

Cela s'appelle tenter de torpiller une grève et aussi torpiller un avenir plus radieux. Nul doute que les salariés sauront y répondre et refuseront de participer à ce jeu de Touché-Coulé !

Lyon le 16 janvier 2021